

*Débat spécial*

ser la situation en Somalie et faire en sorte que les secours parviennent à ceux qui en ont le plus besoin.

*[Traduction]*

En tant que membre responsable de la communauté internationale, le Canada ne peut pas et ne doit pas rester sans rien faire et regarder la situation se détériorer de façon irrémédiable en Somalie.

Je voudrais rappeler à la Chambre certains des tragiques événements politiques et militaires survenus récemment en Somalie. En février 1991, le dictateur somalien Siyad Barre était renversé après une guerre civile sauvage. Depuis, le pays s'est enfoncé dans le chaos, alors que plus de 40 clans, jusque-là unis dans une lutte commune contre le gouvernement, ont commencé à se battre entre eux pour s'assurer le contrôle du pays. Un président intérimaire, Ali Mahdi a été nommé à Mogadiscio, mais en mai 1991 le nord-ouest du pays s'est déclaré indépendant, sous le nom de république de Somaliland. Aucun pays n'a reconnu cette indépendance, et le gouvernement n'exerce d'ailleurs qu'une autorité à caractère très local.

La majeure partie du pays est morcelée par des frontières tribales et dirigée par de soi-disant seigneurs de la guerre. On voit souvent cette expression employée dans les médias. Ces seigneurs de la guerre aux loyautés et intérêts divers se battent pour acquérir le pouvoir et un prestige local. Le désordre règne à l'intérieur même des factions car les chefs exercent une autorité incertaine sur les membres de leurs bandes.

Le conflit a causé la destruction de la majeure partie de ce qu'il restait de la structure sociale, et le pays se trouve maintenant dans une quasi-anarchie. La situation me rappelle un livre que j'ai lu lorsque j'étais adolescente, et qui décrivait ce qui se produit lorsque la loi et l'ordre ne sont plus respectés. Les images que j'ai vues à la télévision m'ont rappelé la situation décrite dans mon livre.

La sécheresse et la destruction de l'infrastructure ont aggravé la situation en créant des conditions de vie effroyables pour les innocents de ce pays.

La disparition de l'ordre civil en Somalie a fait en sorte que les seigneurs de la guerre locaux ont acquis des armements de puissance variable. Mal préparées, mais féroce ment orgueilleuses, ces bandes de brigands débraillés ont complètement désorganisé les efforts d'acheminement de vivres et d'assistance des Nations Unies, des organismes internationaux et des organisations non gouvernementales qui tentaient d'apporter de l'aide à la Somalie.

Nous avons tous vu les images de jeeps ou de camions réquisitionnés, remplis de jeunes brandissant des mitraillettes ou d'autres armes et parcourant les rues de Mogadiscio; d'autres groupes possèdent des armes plus lourdes encore. Ces voyous armés empêchent l'acheminement de l'aide par voie terrestre, mais on a aussi tiré sur les avions et les navires. La situation est donc devenue trop dangereuse pour les membres des organismes caritatifs. Ils sont terrorisés, menacés et ne peuvent faire le travail qu'ils tentaient justement d'accomplir. On leur a pris leurs véhicules et on a même tiré sur eux.

Depuis le départ de M. Barre, 300 000 Somaliens sont morts de faim ou des conséquences des affrontements. On dit que des 7 millions d'habitants en Somalie, 4 millions ont un besoin urgent de nourriture et 2 millions meurent de faim à l'heure actuelle.

• (1940)

Certains diront que ces chiffres sont excessifs; il est difficile de connaître les données exactes et il importe peu de savoir si elles sont précises ou non. Ce qui compte, c'est que toute mort additionnelle en Somalie sera une mort de trop. Nous devons créer en Somalie une situation telle que la nourriture ne serve plus d'instrument de guerre aux bandes rivales qui s'affrontent dans une lutte meurtrière pour le pouvoir.

Comme nous le savons tous, les Nations Unies ont tenté sans succès d'établir une présence importante et fonctionnelle en Somalie. Le 27 juillet 1992, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté à l'unanimité la résolution 767 qui proposait un cessez-le-feu immédiat dans tout le pays et demandait au secrétaire général des Nations Unies et à la communauté internationale de fournir de l'aide humanitaire à la Somalie.

Le 28 août 1992, le Conseil de sécurité de l'ONU s'est réuni et a adopté la résolution 775 autorisant l'expansion de l'opération des Nations Unies en Somalie à un peu plus de 4 600 civils et militaires au total. Depuis lors, un bataillon pakistanais de 500 soldats a été envoyé à l'aéroport de Mogadiscio, où il demeure à toutes fins utiles confiné par suite de l'anarchie et de l'état de la situation dans la ville et les environs.

Le Canada a participé à deux tentatives internationales visant à secourir ce pays dévasté. Le 11 septembre, nous avons commencé à livrer des secours humanitaires à partir de Nairobi, au Kenya, avec l'aide de trois avions de transport Hercule et de quelque 70 personnes. Cet effort international coordonné par le Comité international de la Croix-Rouge a permis de faire 314 vols et de livrer 4 100 tonnes de secours depuis le début de septembre 1992.